

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 22 février 2018 à 19h30

Etaient présents : A BOUTHEMY maire, M BOUVIER, F BUSSON, F GEFFRAULT, R Baron, P GRANDGIRARD, J DROUILLE, B DELALANDE, SJEULAND

Etaient absents : M DELAHAIE, Y MARTIN, A GENOUEL, S NIEZ.

Secrétaire de séance : Mme BUSSON.

Date de la convocation : 17 février 2018

Date d'affichage du compte rendu : 15 mars 2018

## **1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire revient sur le compte rendu du précédent conseil municipal : il n'y a ni question et aucune remarque, le compte rendu est approuvé.

## **2. FINANCES :**

### **Vote des comptes administratifs 2017 et comptes de gestion**

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017- RÉSUMÉ				
LIBELLÉS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes excédents ou	Dépenses ou déficits	Recettes excédents ou
<b>BUDGET COMMUNE</b>				
Résultats reportés		1 150.44		
Opérations de l'exercice	583 205.40	25 4805.34	508 291.15	611 316.02
TOTAUX	583 205.40	255 955.78	508 291.15	611 316.02
Résultats de la clôture	328 399.70			103 024.87
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>- 327 249.26</b>			<b>103 024.87</b>
<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>				
Résultats reportés		61 341.80	20 063.21	
Opérations de l'exercice	25 619.95	36 641.00	62 339.26	68 597.16
TOTAUX	25 619.95	97 982.80	82 402.47	68 597.16
Résultats de la clôture		11 021.05		6 267.90
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>-</b>	<b>72 362.85</b>	<b>- 13 805.31</b>	

LIBELLÉS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes excédents ou	Dépenses ou déficits	Recettes excédents ou
<b>BUDGET LES VALLONS</b>				
Résultats reportés		130 145.66		117 771.85
Opérations de l'exercice	16 819.83	169 854.34	199 387.72	311 751.09
TOTAUX	16 819.83	300 000.00	199 387.72	429 522.94
Résultats de la clôture		153 034.51		112 363.37
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	-	<b>283 180.17</b>		<b>230 135.22</b>
LIBELLÉS	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes excédents ou	Dépenses ou déficits	Recettes excédents ou
<b>BUDGET ZONE D'ACTIVITES</b>				
Résultats reportés	155 261.44			18 000.48
Opérations de l'exercice	229 039.37	155 261.44	306 081.97	325 138.68
TOTAUX	384 300.81	155 261.44	306 081.97	343 139.16
Résultats de la clôture	73 777.93			19 056.71
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	- <b>229 039.37</b>			<b>37 057.19</b>

M le Percepteur confirme les résultats des comptes administratifs.

Monsieur le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion 2017.

### **Préparation du budget 2018 – achats à prévoir :**

Les principaux achats portent sur :

L'aménagement de la rue de la fontaine, le parking du centre culturel, l'achat d'un four pour le centre culturel, le mobilier e la bibliothèque.

### **Achat de terrain Consorts Chatelais**

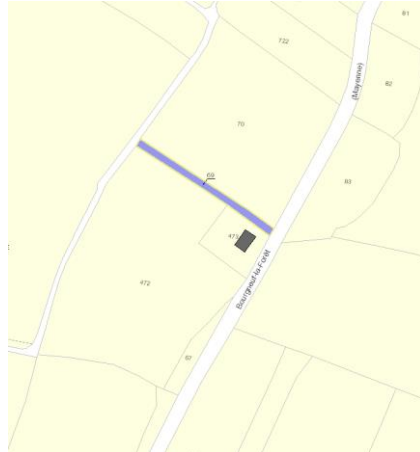
Vu la décision de créer des chemins de randonnées sur le territoire communal,

Vu les contacts pris auprès des différents propriétaires concernés,

Vu l'accord des parties concernant la parcelle A n°69 de 515m<sup>2</sup> pour un achat au prix de 1.50 euros le m<sup>2</sup>,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et ayant voté décide :

- ✓ D'acquérir la parcelle A 69 d'une contenance totale de 515 m<sup>2</sup> au prix de 1.5euros le m<sup>2</sup> soit un total de 772.50 euros
- ✓ De prendre à sa charge les frais d'acte notarié
- ✓ Autorise le maire à signer les documents se rapportant à cette affaire



### **Achat d'un four**

Vu la nécessité de remplacer le four du centre culturel acquis en 2005,

Vu la consultation faite auprès de fournisseurs spécialisés,

Vu les 2 offres reçues,

Après avoir entendu l'exposé de monsieur Bouvier,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et ayant voté :

- ✓ Retient la proposition d'Alliance Froid Cuisine dont l'offre s'élève à 4 100 euros ht, soit 4 920 euros TTC
- ✓ Autorise monsieur Bouvier à signer le devis et les documents se rapportant à cet achat

### **Travaux à prévoir dans le logement 6 rue de la vigne**

Le logement occupé par Franck Leprêtre sera libre au 1<sup>er</sup> mars, des travaux de rafraîchissement (papier-peint et peinture) seront réalisés par les agents communaux, de même que des travaux d'amélioration de l'isolation des combles et le remplacement des radiateurs.

### **Présentation de l'association « le Relais pour l'emploi »**

Mme BUSSON a rencontré la responsable de l'association d'insertion qui accompagne les demandeurs d'emploi du pays de Vitré et qui pourrait mettre du personnel à disposition pour des missions de nettoyage de chemins en vue de la création de chemins de randonnées

### **3. INTERCOMMUNALITE**

#### **Modification des statuts de Vitré Communauté dans le cadre de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI)**

Le Maire expose que la loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) confie au bloc communal une compétence obligatoire en matière de « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI), avec transfert automatique aux EPCI à fiscalité propre, au plus tard au 1er janvier 2018 ;

Considérant que la politique de l'eau et des milieux aquatiques est complexe et mobilise de nombreux acteurs et est connectée avec de nombreux autres pans de l'action publique ;

Considérant que les missions sont distribuées en 2 grands blocs relatifs à l'eau, aux milieux aquatiques et aux inondations, et un troisième spécialisé visant la production d'eau potable ;

Considérant que les services de l'Etat se sont accordés pour la rédaction des compétences qui doivent être détenues par les EPCI pour pouvoir adhérer à l'EPTB (le « socle » du futur EPTB) ;

Considérant que ces compétences ont été écrites de manière à bien viser les actions du futur EPTB, en évitant d'ouvrir trop largement le champ de leur application ;

Il est proposé d'émettre un avis favorable à la modification des statuts de Vitré Communauté intégrant les compétences facultatives suivantes à compter du 01/01/2018 :

- animation et portage du SAGE et participations aux missions d'un EPTB,
- gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, émet un avis favorable à la modification des statuts tel qu'il a été rapporté.

Monsieur le Maire revient sur les difficultés qui perdurent à propos de la digue de l'étang de la Bicheptière, le vannage est en mauvais état, il est fermé à clef. Le niveau d'eau est très haut dans l'étang du fait de son manque d'entretien.

### **QUESTIONS DIVERSES.**

#### **Portes ouvertes à la bibliothèque**

La porte ouverte de la bibliothèque est fixée au samedi 21 avril.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixé au jeudi 29 mars à 19h30.

Fin de séance à 22h 15